

---

CONCOURS « Art et Sport »  
2014.2015

---





Jean VINTZEL  
Président ANOF  
CC : Denis MASSEGLIA  
Président du CNOSF

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
D'Écoles d'Art

A Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2014

**Objet : Concours « ART et SPORT »**

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

L'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) a le plaisir de vous annoncer le lancement de son concours « **ART et SPORT** ».

Ce concours est destiné à encourager les projets et faciliter les passerelles entre les écoles d'art et le Mouvement Olympique Français. Il s'inscrit dans le fil de l'esprit de l'Olympisme et dans le respect des principes fondamentaux de la Charte Olympique.

Les objectifs sont les suivants :

- PHASE 1 : D'un point de vue LOCAL & NATIONAL
  - Promouvoir l'Olympisme et ses valeurs
  - Mettre en avant la jeunesse, l'art et le sport
  - Valoriser le talent des jeunes en écoles d'art et leur école
  - Promouvoir la relation Écoles et Comités Régionaux / Départementaux / Territoriaux Olympiques Sportifs (CROS / CDOS / CTOS) via des projets mêlant Art et Sport
  
- PHASE 2 : D'un point de vue INTERNATIONAL
  - L'organisation du concours national « Art et Sport » s'inscrit dans le cadre du concours international « Art et Sport 2016 » orchestré par le Comité International Olympique (CIO). Les œuvres primées au national seront inscrites au concours international si elles se révèlent être de qualité satisfaisante.

Ce concours est ouvert à tous les étudiants des écoles d'art de France.



Vous trouverez ci-joint les détails concernant le concours, le bulletin de participation, la déclaration à remplir par l'artiste ainsi que le règlement à nous retourner complétés et signés.

Nous comptons sur votre collaboration pour une large diffusion dans votre école.

Nous vous encourageons à vous rapprocher des CROS / CDOS / CTOS pour collaborer dans ce concours.

Les phases de sélection régionales sont en effet organisées sur votre territoire.

Le jury devra être composé d'au moins 4 personnes à parité entre les deux institutions.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Académie Nationale Olympique Française (Christine Cadier : au 01.40.78.29.45 [AcademieOlympique@cnsf.org](mailto:AcademieOlympique@cnsf.org) et Marjory MALBERT au 06.83.24.03.66 – [marjory.malbert@voila.fr](mailto:marjory.malbert@voila.fr)) pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Directeurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean Vintzel

---

## BULLETIN DE PARTICIPATION

---

### ETABLISSEMENT

- NOM : \_\_\_\_\_
- DIRECTEUR : \_\_\_\_\_
- RESPONSABLE PEDAGOGIQUE : \_\_\_\_\_
- ADRESSE : \_\_\_\_\_
- CP : \_\_\_\_\_
- VILLE : \_\_\_\_\_
- TEL : \_\_\_\_\_
- MAIL : \_\_\_\_\_
- SITE WEB : \_\_\_\_\_
- FACEBOOK : \_\_\_\_\_
- TWITTER : \_\_\_\_\_

### ETUDIANT (e)

- NOM : \_\_\_\_\_
- PRENOM : \_\_\_\_\_
- DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_
- SPECIALITE (si existante) : \_\_\_\_\_
- ANNEE D'ETUDE : \_\_\_\_\_
- ADRESSE : \_\_\_\_\_
- TEL : \_\_\_\_\_
- MAIL : \_\_\_\_\_
- REFERENCES : \_\_\_\_\_

### SUPPORT(S) CHOISI(S) (en choisir 2 maximum)

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Sculpture | <input type="checkbox"/> Gravure       |
| <input type="checkbox"/> Peinture  | <input type="checkbox"/> Art numérique |
| <input type="checkbox"/> Dessin    | <input type="checkbox"/> Photographies |
| <input type="checkbox"/> Affiche   |  |

---

## DECLARATION DE L'ARTISTE

*La déclaration ne sera à remplir que pour les œuvres ayant dépassé le stade de la phase de sélection régionale.*

---

### DECLARATION 1 du concours « Art et Sport »

Le/La soussigné(e) comprend qu'il/elle participe au Concours Art et Sport 2014 organisé par l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) et que les trois premières œuvres peuvent faire l'objet d'expositions, de mise en avant sur des newsletters, calendriers, cartes de vœux...

Le/La soussigné(e) accepte que son œuvre d'art soit publiée/exposée.

Le/La soussigné(e) sera mentionné en tant qu'auteur à chaque utilisation du droit de reproduction.

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Lieu – Date : \_\_\_\_\_

Signature :

### DECLARATION 2 du concours « Art et Sport »

Par conséquent, ce Concours national a une signification internationale.

Deux œuvres - une en sculpture, une en peinture - seront sélectionnées à l'occasion des concours 2014 et 2015 organisés par l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF), pour le concours international (dépôt des œuvres début 2016).

### DECLARATION 2 du concours « Art et Sport »

Dans le contexte où l'œuvre de le/la soussigné(e) serait retenue pour le concours international, en considération de son acceptation de sa participation au concours national, il/elle comprend que les œuvres d'art primées vaudront à leurs auteurs une certaine notoriété.

A ces égards, l'artiste qui se voit décerner un prix donne son accord pour le transfert des droits d'auteur qu'il/elle assigne au C.I.O. Le transfert de ces droits d'auteur entre en vigueur dès l'attribution du prix.

Le C.I.O. se réserve tous les droits de reproduction. Le/La soussigné(e) sera mentionné en tant qu'auteur à chaque utilisation du droit de reproduction.

Le/La soussigné(e) accepte que son œuvre d'art soit publiée dans un catalogue que la Commission pour la Culture et l'Éducation olympique du CIO éditera pour le Concours.

Le/La soussigné(e) confirme que le règlement du Concours lui a été soumis par l'Académie Nationale Olympique Française de son pays.

Nom – Prénom :

Lieu – Date :

Signature :

---

## ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANCAISE – ANOF

<http://academie.olympique.fr/>

---

### **Organisation**

Créée en 1994 sous la forme associative, l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF) est composée de personnes physiques engagées sur les questions liées à l'Olympisme, notamment celles ayant participé aux différentes sessions de l'Académie Internationale Olympique (AIO).

Elle est gérée par un Conseil d'Administration de 15 personnes, dont 5 constituent le Bureau exécutif.

### **Missions**

En application de la Charte Olympique, et en relation avec l'AIO et le CNOSF, la mission de l'ANOF consiste à promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme. Son activité est organisée autour de deux axes : le patrimoine et l'éducation.



Session Internationale pour Jeunes Participants – Olympie – Grèce

### **Concours "Art et Sport" du CIO : « Corps, âme, esprit » 2012**

[http://franceolympique.com/art/2673-concours art et sport du cio : %C2%AB corps, ame, ....html](http://franceolympique.com/art/2673-concours_art_et_sport_du_cio_%C2%AB_corps_ame_....html)